



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MARNE

Cabinet du Préfet

Châlons-en-Champagne, le 23 JAN. 2018

SERVICE INTERMINISTRIEL
DE DEFENSE ET DE LA PROTECTION CIVILE
Tél. : 03.26.26.13.37
Fax : 03.26.65.85.05
Dossier suivi par :
Mme Marie-Josée DORMOIS
Tél. : 03.26.26.13.48

N° DPC/2018/8

Le Préfet de la Marne

A

Mesdames et Messieurs les maires
du département de la Marne

Monsieur le président de l'association
des Maires de la Marne

Objet : Information préventive sur les risques majeurs :
mise à jour de la liste des communes marnaises où s'applique l'obligation d'Information des Acquéreurs et des Locataires (IAL) de biens immobiliers sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

Réfer : Application de l'article L 125-5 du code de l'environnement

P. J. : Arrêté général n° DPC/2018/002 du 12 janvier 2018 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs dans le département de la Marne, accompagné de ses annexes 1 et 2.

Dans le domaine de la prévention des risques – naturels, miniers ou technologiques – l'information représente l'étape essentielle pour une réelle prise de conscience et pour une meilleure connaissance par la population des risques auxquels elle peut être confrontée, des mesures de prévention et de sauvegardes prévues mises en œuvre par les pouvoirs publics, ainsi que des comportements à adopter pour y faire face.

C'est pourquoi depuis le 1^{er} juin 2006, une nouvelle mesure est venue renforcer le droit à l'information. Il s'agit de l'information des acquéreurs et des locataires (IAL) de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs qui s'impose aux vendeurs ou bailleurs, lors de transactions immobilières, par deux obligations distinctes, à savoir :

• ***Obligation 1 :***

Informé l'acquéreur/locataire sur la localisation du bien au regard d'un zonage sismique et/ou d'un Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn), miniers (PPRm) et/ou technologiques (PPRt) prescrit ou approuvé.

• ***Obligation 2 :***

Informé l'acquéreur/locataire de toute indemnisation du bien sinistré à la suite d'une catastrophe naturelle ou technologique reconnue comme telle.

.../...

Tel que je vous l'ai indiqué dans mes précédents courriers, cette disposition s'applique uniquement dans les communes – pour lesquelles j'arrête et actualise la liste en tant que de besoin – qui sont couvertes par un PPRn, PPRm ou un PPRt prescrit ou approuvé et/ou celles ayant bénéficié d'une ou plusieurs reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle ou technologique en application du code des assurances.

Depuis la dernière mise à jour (cf. mon arrêté n° DPC/2016/65 du 19 décembre 2016), les évolutions suivantes ont eu lieu :

- vingt-six communes ont été impactées par l'arrêté préfectoral fixant le périmètre du Plan de Prévention du Risque naturel inondation (PPRni) par débordement de la Marne sur le secteur d'Épernay, du 12 octobre 2017,
- l'arrêté de prescription du Plan de Prévention des Risques technologiques (PPRt), en date du 15 novembre 2016, relatif au Centre de Coordination des Chargements Chimiques (C4) a été modifié le 15 mai 2017. La commune de Suippes a été supprimée du périmètre et la commune de Laval sur Tourbe y a été intégrée,
- la création de quatre nouvelles communes : Ay-Champagne, Val de Livre, Bourgogne-Fresne et Blancs-Coteaux.

Je vous prie donc de bien vouloir trouver ci-joint l'arrêté n° DPC/2018/002 du 12 janvier 2018 qui tient compte de ces changements et que je vous demande de bien vouloir tenir à disposition du public.

L'ensemble des informations relatives à l'IAL est librement consultable et téléchargeable à partir du site de l'État dans la Marne, à l'adresse suivante : <http://www.marne.gouv.fr>.

Enfin, je vous précise que mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet/Directeur de Cabinet


Anthime ABOUBACAR

Copie pour information

Mme la sous-préfète de l'arrondissement de Reims
Mme la sous-préfète de l'arrondissement d'Épernay
Mme la sous-préfète de l'arrondissement de Vitry-le-François

INSEE	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté cat. nat.	Date JO
51231	épine	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	01/04/1983	30/04/1983	16/05/1983	18/05/1983
51231	épine	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	01/04/1983	30/04/1983	16/05/1983	18/05/1983
51232	époys	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51232	époys	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51232	époys	Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51233	Escardes	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51233	Escardes	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51233	Escardes	Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51234	Esclavolles-Lurey	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51234	Esclavolles-Lurey	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51234	Esclavolles-Lurey	Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51234	Esclavolles-Lurey	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	01/04/1983	30/04/1983	16/05/1983	18/05/1983
51234	Esclavolles-Lurey	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	08/12/1982	31/12/1982	04/02/1983	06/02/1983
51234	Esclavolles-Lurey	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	08/12/1982	31/12/1982	04/02/1983	06/02/1983
51234	Esclavolles-Lurey	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	01/04/1983	30/04/1983	16/05/1983	18/05/1983
51235	Essarts-lès-Sézanne	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	05/12/1988	12/12/1988	20/04/1989	13/05/1989
51235	Essarts-lès-Sézanne	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	05/12/1988	12/12/1988	20/04/1989	13/05/1989
51235	Essarts-lès-Sézanne	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51235	Essarts-lès-Sézanne	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51235	Essarts-lès-Sézanne	Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51236	Essarts-le-Vicomte	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51236	Essarts-le-Vicomte	Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51236	Essarts-le-Vicomte	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51237	Esternay	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51237	Esternay	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51237	Esternay	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	05/12/1988	12/12/1988	20/04/1989	13/05/1989
51237	Esternay	Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51237	Esternay	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	05/12/1988	12/12/1988	20/04/1989	13/05/1989
51237	Esternay	Mouvement de terrain - Tassements différentiels	01/01/2009	30/09/2009	13/12/2010	13/01/2011
51238	étoges	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51238	étoges	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51238	étoges	Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51239	étréchy	Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51239	étréchy	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	23/07/2001	23/07/2001	27/02/2002	16/03/2002
51239	étréchy	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	23/07/2001	23/07/2001	27/02/2002	16/03/2002
51239	étréchy	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51239	étréchy	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51240	étrépy	Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51240	étrépy	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51240	étrépy	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51240	étrépy	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	01/04/1983	30/04/1983	16/05/1983	18/05/1983
51240	étrépy	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	01/04/1983	30/04/1983	16/05/1983	18/05/1983
51240	étrépy	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	08/12/1982	31/12/1982	04/02/1983	06/02/1983
51240	étrépy	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	08/12/1982	31/12/1982	04/02/1983	06/02/1983
51241	Euvy	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51241	Euvy	Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51241	Euvy	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51242	Fagnières	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	14/03/2001	12/05/2001	29/08/2001	26/09/2001
51242	Fagnières	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51242	Fagnières	Inondation - Par remontées de nappes naturelles	14/03/2001	12/05/2001	29/08/2001	26/09/2001
51242	Fagnières	Mouvement de terrain	14/03/2001	12/05/2001	29/08/2001	26/09/2001
51242	Fagnières	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	06/07/2001	06/07/2001	27/12/2001	18/01/2002
51242	Fagnières	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	06/07/2001	06/07/2001	27/12/2001	18/01/2002
51242	Fagnières	Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51242	Fagnières	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51242	Fagnières	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	14/03/2001	12/05/2001	29/08/2001	26/09/2001
51243	Faux-Fresnay	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51243	Faux-Fresnay	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51243	Faux-Fresnay	Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51244	Faux-Vésigneul	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51244	Faux-Vésigneul	Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51244	Faux-Vésigneul	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
51244	Faux-Vésigneul	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	01/04/1983	30/04/1983	16/05/1983	18/05/1983